

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 11

présenté par

M. Poisson, M. Ginesy, M. Douillet, M. Marlin, M. Courtial, M. Dhuicq, M. Gosselin, M. Martin-Lalande, M. Woerth, M. Le Mèner, M. Hetzel, M. Lazaro, M. Straumann, M. Vitel et M. Decool

ARTICLE 13

À la deuxième phrase de l'alinéa 39, substituer aux mots :

« regardés comme à vocation agricole »

les mots :

« considérés comme « à vocation agricole » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.